

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Barreau

d'Abitibi-

Témiscamingue



RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Table des matières

RAPPORT DU BÂTONNIER.....	3
Me Pascal Jolicoeur, bâtonnier	5
RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE	6
RAPPORT DU COMITÉ DE PRATIQUE PRIVÉE.....	9
RAPPORT DE L'EXERCICE ILLÉGAL	10
RAPPORT DE LA FORMATION CONTINUE.....	12
RAPPORT DU COMITÉ DU CONGRÈS 2019	20
RAPPORT DU COMITÉ DE LA RENTRÉE JUDICIAIRE 2019.....	21
RAPPORT DU COMITÉ COMMUNICATIONS/JOURNAL	22
RAPPORT DU COMITÉ INFORMATIQUE/SITE WEB	24
RAPPORT DU COMITÉ SUR LA JUSTICE DANS LE NORD	26
RAPPORT DU COMITÉ JEUNE BARREAU.....	28
COMITÉ MÉRITE DU BARREAU	36
RÉUNIONS DU CONSEIL DE SECTION 2018-2019	37
CONSEIL DE SECTION 2019-2020	38

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DU BÂTONNIER

(Me Pascal Jolicoeur)

Chères consœurs,

Chers confrères,

Il s'agit de la deuxième année de mon mandat à titre de bâtonnier. Mon mandat devait se terminer lors de l'Assemblée générale annuelle prévue le 23 avril 2020. Cependant, compte tenu de la situation du COVID-19, l'Assemblée générale a été reportée au 10 septembre 2020. Le présent rapport couvre la période du 25 avril 2019 au 23 avril 2020. Un second rapport sera joint avec le rapport de la nouvelle ou du nouveau bâtonnier qui sera élu le 10 septembre prochain.

D'entrée de jeu, nous ne pouvons garder sous silence les effets de la pandémie sur notre système judiciaire, et ce, tant au niveau provincial que régional. Le 13 mars 2020, la Cour Supérieure du Québec ainsi que la Cour du Québec ont procédé à la suspension des activités judiciaires régulières en raison de la COVID-19. Ceci a eu pour effet de reporter plusieurs auditions à des dates ultérieures. Évidemment, ces reports ont occasionné des délais supplémentaires.

Le Conseil de section tient à remercier les Membres du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue qui ont su faire preuve d'ouverture et d'ingéniosité pour continuer à offrir des services juridiques de qualité, et ce, malgré ces moments difficiles.

De plus, nous en profitons pour saluer les efforts du Barreau du Québec qui a mis en place des programmes pour venir en aide aux avocats et avocates qui ont été durement touchés par cette pandémie.

Tel que nous l'avions souligné dans le dernier rapport annuel, la pénurie d'avocats en région était une préoccupation pour le Conseil de Section. Dans le cadre de mon mandat il était important de favoriser le recrutement et la rétention d'avocats et avocates en région. Nous croyons que les membres du barreau d'Abitibi-Témiscamingue ont été sensibilisés à cette situation et nous les invitons à continuer à faire des efforts pour s'assurer que le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue aura une relève et que les citoyens pourront toujours avoir droit à des services juridiques de qualité.

Par le fait même, je tiens à souligner l'implication des bureaux de la région qui ont investi temps et argent en embauchant des étudiants et des stagiaires afin d'assurer cette relève. Je remercie le bureau de Cain Lamarre ainsi que le bureau Cliche Avocats qui ont accepté d'envoyer des délégués à l'Université de Sherbrooke et à l'Université d'Ottawa pour assister aux journées carrières qui avaient pour but de faire connaître notre région auprès des finissants en droit. Cependant, les journées carrières qui étaient prévues au mois de mars ont dû être reportées compte tenu de la situation du COVID-19. Je suis d'avis que notre présence aux journées carrière contribuera à faire connaître notre région.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Au cours des derniers mois nous avons procédé à l'assermentation de deux nouvelles avocates, soit une à Val-d'Or et une à Malartic, deux autres assermentations sont prévues pour l'été 2020, soit une à Val-d'Or et une à Amos.

L'année 2019 a également été marquée par la tenue du congrès de l'AAP, qui s'est déroulé à Rouyn-Noranda du 26 au 28 septembre dernier. Je tiens à féliciter Me Sandra Éthier et Me Bernard Barrette ainsi que leurs équipes pour nous avoir offert un congrès de qualité, et ce, tant au niveau de la formation qu'au niveau des activités. Il faut également souligner l'implication du jeune Barreau qui a offert aux participants du congrès l'accès à une suite où les invités ont eu droit à un accueil chaleureux. Je suis persuadé que l'on parlera de cette édition du congrès pendant encore plusieurs années.

Les négociations pour l'augmentation du tarif des mandats d'aide juridique ont continué d'être d'actualité au cours de la dernière année. En février dernier, le Barreau du Québec a annoncé l'arrivée de Me Lucien Bouchard au sein de l'équipe de négociations ce qui a aidé à reprendre les négociations avec le gouvernement provincial. Ces négociations étaient au point mort depuis l'été 2019, et ce, à la suite de la nomination d'un nouveau parti au pouvoir. Le conseil de section restera donc à l'affût des développements dans ce dossier.

Durant la dernière année, l'Association Professionnelle des Avocats et Avocates du Québec soit l'APAAQ à travailler afin de continuer à implanter un organisme qui représente les avocats et avocates. Je remercie Me Pierre Grygiel pour son implication à titre de représentant régional. De plus, j'en profite pour souligner le travail que le l'APAAQ a fait auprès du ministre de la Justice afin de permettre la facturation des travaux en cours pour les avocats de pratique privé acceptant de prendre des mandats d'aide juridique durant la période de pandémie. Ces démarches ont permis à plusieurs des avocats et avocates de facturer et de maintenir une entrée de fonds durant cette période difficile.

Les comités permanents du Barreau de la section de l'Abitibi Témiscamingue ont continué à faire de l'excellent travail.

Je remercie Me Nicholas Provencher Lavergne et Me Andréanne Laberge pour leur travail au sein du comité de formation pour avoir offert aux membres une formation de qualité en région.

Merci à Me Cathy Coulombe et Me Derek Giroux Lacasse pour avoir repris les rênes du comité d'exercice illégal.

Quant au comité de communication du journal le Quid Novi, je tiens à remercier Me Henri Kelada qui a continué à offrir un journal de qualité aux membres et nous lui souhaitons bonne continuation dans son travail.

Je remercie Me Cassandra Neptune pour son excellent travail au sein du comité Justice dans le Nord et je la remercie de son implication auprès du Comité sur le système de justice au Nunavik.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Je remercie particulièrement Me Marc Olivier Langlois, représentant du comité Jeune Barreau, qui a offert à ses membres de la formation et des activités. Me Langlois s'occupe également du comité informatique-site web et je tiens à souligner son efficacité quant à l'instauration de la page Facebook du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue qui a remplacé le site web.

Finalement, je tiens à remercier toute mon équipe du conseil de la section pour leur excellent travail et je leur souhaite une bonne continuation.

Me Pascal Jolicoeur, bâtonnier

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

(Me Claude Cossette)

Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

Bilan au 31 mars 2020

ACTIF

Encaisse	57 312,51 \$
Dépôts à terme banque TD	53 690,32 \$
Dépôts à terme banque Laurentienne	19 066,72 \$
Intérêts à recevoir	1 215,56 \$
	<hr/>
	131 285,11 \$

VALEUR NETTE

Excédent au 31 mars 2019	139 393,08 \$
Excédents des recettes & déboursés	-8 107,97 \$
	<hr/>
	131 285,11 \$

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RECETTES ET DÉBOURSÉS 2019-2020

RECETTES (CR)	2019-2020	2018-2019
Cotisations des membres	35 191,84	44 417,11
Jeune Barreau		81,50
Intérêts perçus	1 109,04	639,79
Form. Jeune barreau 14 sept.		3 040,00
Poursuite des tribunaux Sept. 2019	3 475,00	
Formation Octobre 2019		
Remboursement ch. Cliche		762,57
Form. Permanente février 2020		2 559,53
Congrès Avril 2019	4 481,01	2 406,91
Subvention des avocats de province		5 500,00
TOTAL	44 256,89	59 407,41
DÉBOURSÉS (DT)		
Congrès 2019	6 446,33	1 122,73
Congres subv. A.A.P.	5 500,00	
Surplus congres ant. Amos		
Jeune barreau	1 173,13	6 312,77
Poursuite des tribunaux sept. 2019	3 015,36	
Formation octobre 2019		
Formation 26 février 2019		3 306,35
Papeterie, approv. Frais de bureau, sec.	12,64	485,14
Renouvellement dossier dispensateur 2017-2019		
Frais bancaires (127,17 + 337,73)	127,17	585,09
Remboursement inscriptions Congres	1 344,00	
Frais de déplacement de l'exécutif	910,43	3 308,03
Allocations Bat.+ Sec. + Très.	23 000,00	18 000,00
Frais du conseil de section	3 791,01	4 268,78

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Assurances	545,00	545,00
T.P.S- T.V.Q.	2 762,20	4 346,99
Cadeaux, prestations naissance, Don		500,90
Cotisation AAP	471,33	7 208,62
Dépenses Internet		
Acompte Loc. salle activité 25 avril 19		210,00
Journal	535,61	609,37
A. Tardif - Form. Ouv. Trib. 2017		1 046,27
Divers - Mérite du Barreau	2 730,65	
TOTAL	52 364,86	51 856,04
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS		
(Dépenses sur les revenus)	-8 107,97	7 551,37

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DU COMITÉ DE PRATIQUE PRIVÉE

(Me Claude Bédard)

Chères consœurs,
Chers confrères,

Les dernières informations que j'ai eues du Comité sont suite à une conférence téléphonique du 5 février 2020, et on nous a demandé de garder confidentielles les informations reçues.

Je n'ai donc pas d'autres informations supplémentaires à soumettre à l'assemblée, autre que ce que l'AADM et l'AQAAD diffusent de même que ce qui est disponible sur le site du Barreau.

Comme le Barreau du Québec semble avoir pris le pôle dans ce dossier, j'ai l'impression que les membres du Comité de pratique privée sont tenus à l'écart ou très peu consultés.

Bien à vous,

Me Claude Bédard, avocat

RAPPORT DE L'EXERCICE ILLÉGAL

(Me Derrek Giroux-Lacasse)

Chères consœurs,
Chers confrères,

Cette année, ce fut ma première année en tant que responsable de ce comité.

1. Nombre de cas

Un cas a été soumis cette année. De plus, le soussigné assiste présentement un collègue dans un autre dossier qui pourrait devenir problématique.

2. Nombre de plaintes

Considérant les explications du paragraphe précédent, de ces deux cas, une plainte formelle a été formulée au Barreau du Québec.

3. Poursuites par le Barreau du Québec

Aucune poursuite n'a été intentée par le Barreau du Québec à la connaissance du soussigné. Cependant, à la suite de l'intervention du Barreau, il appert que la personne qui affirmait être membre du Barreau sans être inscrite à l'ordre a fait le nécessaire afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté.

4. Réunion du Comité provincial sur la pratique illégale de la profession d'avocat

Il n'y a pas eu cette année de réunion (en personne ou téléphonique) du Comité provincial sur la pratique illégale de la profession d'avocat.

5. Comité régional

Dans chacune des villes de l'Abitibi-Témiscamingue, j'obtiens l'aide d'autres avocats afin de faire la vérification de la pratique illégale dans les cours de pratique, notamment Me Kathy Tremblay pour les villes de Rouyn-Noranda et Ville-Marie, Me Marie-Claire Lemieux à Amos. Je couvre la ville de Val-d'Or. Cela dit, tous les membres du Barreau sont invités à être vigilants lors de leur présence au tribunal.

6. Suivi – Conseil de section

Le conseil de section m'a demandé de préparer une fiche d'information pour le public. L'objectif du conseil de section est d'afficher ladite fiche dans les palais de justice de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le soussigné a soumis un projet qui est présentement à l'étape de l'approbation par le conseil de section.



DERREK GIROUX-LACASSE, AVOCAT

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DE LA FORMATION CONTINUE

(Me Andréanne Laberge)

Chères consœurs,
Chers confrères,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport des activités de formation pour l'année 2019-2020.

D'entrée de jeu il incombe de préciser que 2019 fût une année de changements au niveau de la formation continue. En effet, le Barreau du Québec a revu ses politiques, de telle sorte que les statuts de dispensateurs officiels furent abrogés. Conséquemment, le Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue ne détient désormais plus le statut de Dispensateur de la formation. La responsabilité de la formation repose donc, en quelque sorte, sur les épaules des membres du Barreau. En effet, le membre choisit les activités de formation qui répondent le mieux à ses besoins. Par la suite, après avoir suivi une activité de formation admissible, le membre doit s'assurer que l'activité de formation suivie soit répertoriée dans son dossier de formation en ligne.

Évidemment, il nous est toujours loisible d'offrir de la formation à nos membres, mais nous ne pouvons plus certifier que les formations offertes seront acceptées par le Barreau du Québec, à moins de les faire préalablement autoriser par le Barreau, moyennant les frais applicables. Cette confirmation signifie que le Barreau du Québec a étudié le contenu et le cadre pédagogique d'une activité de formation, et qu'il a jugé que cette activité de formation répond aux critères du Règlement. Une activité de formation pourra être retirée du dossier d'un membre si elle ne répond pas aux objectifs du Règlement, soit de permettre au membre d'acquérir, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer et d'approfondir les compétences professionnelles et déontologiques liées à l'exercice de la profession. Par exemple, une activité pourra être retirée du dossier de formation du membre si elle n'est pas en lien avec l'exercice de la profession, si son contenu n'est pas pertinent, si l'expérience et les compétences du formateur sont insuffisantes, si le cadre pédagogique est non conforme au Règlement, etc.¹

Ainsi donc, les différents comités organisateurs peuvent utiliser leur bon jugement pour offrir des formations sans toutefois demander les accréditations au préalable, mais ne pourront indiquer aux congressistes qu'il s'agit d'une formation reconnue par le Barreau du Québec. Si l'organisation d'un congrès ou d'une formation souhaite plutôt s'assurer que la formation sera bel et bien reconnue pour ses membres, il y aura alors lieu de prévoir un budget d'environ cinquante dollars par formation pour l'étude du dossier et l'accréditation en plus des frais d'ouverture de dossier.

¹ <https://www.barreau.qc.ca/media/1341/fco-guide-dispensateur.pdf>

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Ceci étant dit, toute cette refonte administrative n'aura pas empêché l'Abitibi-Témiscamingue de présenter plusieurs activités de formation à commencer par le congrès d'avril 2019 qui eut lieu à Val-d'Or à la place Agnico Eagle ainsi que la Rentrée Judiciaire qui eut lieu au palais de justice de Val-d'Or.

Également, comme vous le savez sans doute, la ville de Rouyn-Noranda fut l'hôte du congrès annuel de l'AAP en septembre dernier, ce qui eut pour effet de mobiliser un bon nombre de ressources. Je fus émerveillée de voir à quel point des formateurs de toute la province étaient emballés de se rendre en Abitibi-Témiscamingue pour offrir de la formation à leurs confrères. La plupart des formateurs ont d'ailleurs offert leurs services à titre gratuit.

Le congrès de l'AAP fut certainement une réussite, la formation continue étant par ailleurs au cœur de cet événement. Droit criminel, vices cachés, protection de la jeunesse, gestion d'un cabinet d'avocats; tant les avocats généralistes que ceux plus spécialisés sont parvenus à assister à des formations pertinentes pour leur pratique. Au surplus, les congressistes ayant fait le choix de voyager en autobus ont même pu assister à une formation en droit familial offerte par la pétillante Me Marie Christine Kirouack, la réalisation de cette formation fût d'ailleurs possible grâce à la participation et surtout à la collaboration du Barreau de Longueuil.

Au final, durant ce seul événement, ce sont plus de 56 heures de formation qui auront été offertes à nos membres ainsi qu'à toute la communauté juridique. À titre informatif également, plus de 150 congressistes se sont inscrits au congrès 2019 de l'AAP.

Je tiens à ce titre à souligner la contribution des membres des comités organisateurs du congrès d'avril, de la rentrée judiciaire et du congrès de l'AAP, ainsi que le comité du Jeune Barreau, sans quoi la réalisation de toutes ces activités aurait probablement été impensable.

Dans tous les cas, nous avons bénéficié de la présence de formateurs d'expérience et de comités dévoués, le tout dans le but de favoriser le développement des compétences professionnelles de nos membres ainsi qu'un haut degré de connaissance juridique, nécessaire à la pratique du droit.



Me ANDRÉANNE LABERGE

Responsable régionale, formation continue

ANNEXE LISTE DES FORMATIONS

Congrès avril – Val-D’Or

- 25 avril 2019 **Quand les paroles ne s’envolent pas : les limites déontologiques à la liberté d’expression**
Par : Me Ariane Gagnon-Rocque
Durée : 3 heures
32 Participants
Formation offerte par le Barreau d’Abitibi-Témiscamingue
- 25 avril 2019 **La rédaction du mémoire d’appel**
Par : Me Ariane Gagnon-Rocque
Durée : 1 heure
32 Participants
Formation offerte par le Barreau d’Abitibi-Témiscamingue
- 25 avril 2019 **Le CAIJ : votre courrier en information juridique**
Par : Me Fotini Panayotopoulos
Durée : 1 heure 30 minutes
32 Participants
Formation offerte par le Barreau d’Abitibi-Témiscamingue

Ouverture des tribunaux – Val-D’Or

- 12 septembre 2019 **«Mise à jour du fonctionnement du système de centralisation des urgences»**
Par : L’Honorable Lucile Chabot J.C.Q.
Durée : 1 heure
44 Participants
Formation offerte par le Barreau d’Abitibi-Témiscamingue en collaboration avec le Jeune Barreau d’Abitibi-Témiscamingue
- 12 septembre 2019 **«Directives de la théorie de la cause. Échange avec la Cour supérieure du Québec»**
Par : L’Honorable Isabelle Breton J.C.S.
Durée : 1 heure
34 Participants

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Formation offerte par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue en collaboration avec le Jeune Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

Congrès AAP – Rouyn-Noranda

- 26 septembre** **Semez maintenant, récoltez rapidement!
(Maîtrisez l'art du leadership responsabilisant)**
Par : Madame Geneviève Roy
Durée : 2 heures
91 inscriptions
- 27 septembre** **La conduite avec les capacités affaiblies par la
drogue- Qu'est-ce que l'évaluation en 12 étapes et
le rôle de l'agent évaluateur? Qu'en dit la
jurisprudence?**
Par: Monsieur Steven Maxwell, expert en
reconnaissance de drogues et Me Marie-Pier Boulet
Durée : 3 heures
20 inscriptions
- 27 septembre** **Les défis émergents en matière de droit de la
personne au Québec et au Canada : En quoi cela
concerne-t-il votre pratique?**
Par: Me Marie-Claude Landry, *Commission
Canadienne des Droits de la Personne* et Me Philippe-
André Tessier, *Commission des Droits de la Personne
et de la Jeunesse*
Durée : 3 heures
12 inscriptions
- 27 septembre** **La garantie légale de qualité du Code civil du
Québec et les autres garanties à la disposition de
l'acheteur d'un immeuble.**
Par: Me Bryan Éric Lane
Durée : 3 heures
18 inscriptions
- 27 septembre** **Quand, comment et pourquoi parler de justice
participative?**
Par: Me Miville Tremblay
Durée : 3 heures
8 inscriptions

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

- 27 septembre** **Vent de changement en protection de la jeunesse dans les communautés autochtones.**
Par: Me Donald Bourget
Durée : 3 heures
10 inscriptions
- 27 septembre** **La gestion d'un cabinet d'avocat moderne**
Par: Monsieur Jean-Alexandre Goulet, Jurisconcept, *solutions de gestion pour les avocats*
Durée : 1 heure 30 minutes
12 inscriptions
- 27 septembre** **Communication entre l'avocat et son client, est-ce que quelqu'un écoute**
Par: Me Guylaine LeBrun
Durée : 1 heure 30 minutes
12 inscriptions
- 27 septembre** **Kit de survie dans la jungle judiciaire : les 10 outils essentiels en matière de procédure civile.**
Par: Me Hélène Maillette et Me Stéphane Reynolds
Durée : 3 heures
29 inscriptions
- 27 septembre** **La cour d'appel : Comment s'y rendre et l'art de convaincre**
Par: L'Honorable Juge Guy Gagnon J.C.A
Durée : 3 heures
27 inscriptions
- 27 septembre** **La nouvelle Loi sur le Divorce, analyse du projet de loi C-78**
Par: Me Marie Christine Kirouack
Durée : 3 heures
19 inscriptions
- 27 septembre** **La rédaction de jugement : où en sont rendus les juges?**
Par: L'Honorable Juge Henri Richard, J.C.Q.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Durée : 1 heure 30 minutes

14 inscriptions

27 septembre

L'art du contre-interrogatoire en matière criminelle et pénale

Par: Me Ilana Amouyal

Durée : 3 heures

7 inscriptions

27 septembre

Les traités modernes au Québec : Mise en contexte historique, territoriale et législative

Par: Me Geneviève Richard et Me Sébastien Brodeur-Girard

Durée : 3 heures

7 inscriptions

27 septembre

Et si nous reprenions le contrôle de nos champs de pratique, de nos vies et de nos entreprises?

Par: Me Bruno Lévesque

Durée : 1 heure 30 minutes

16 inscriptions

28 septembre

Un procès sans papiers

Par: L'Honorable Juge Clément Samson, J.C.S.

Durée : 3 heures

31 inscriptions

28 septembre

Les conséquences disciplinaires et professionnelles d'un plaidoyer de culpabilité à une infraction criminelle ou pénale.

Par: Me Ilana Amouyal

Durée : 1 heure 30 minutes

16 inscriptions

28 septembre

Les enjeux liés à la représentation d'une entreprise en matière criminelle.

Par: Me Vincent Paquet

Durée : 1 heure 30 minutes

15 inscriptions

28 septembre

La violence conjugale et familiale (mythes, réalités et nouvelle approche).

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Par: Monsieur Richard Pierre, Président du Centre Yvon Mercier et Madame Dianne Allard, Thérapeute en relation d'aide et coordonnatrice au Centre Yvon Mercier

Durée : 1 heure 30 minutes

25 inscriptions

28 septembre

La justice réparatrice et la médiation citoyenne chez les adultes.

Par: Monsieur Richard Pierre, Président du Centre Yvon Mercier et Madame Dianne Allard, Thérapeute en relation d'aide et coordonnatrice au Centre Yvon Mercier

Durée : 1 heure 30 minutes

15 inscriptions

28 septembre

Les vices cachés, l'inspection préachat et l'expertise.

Par: Me Bryan Éric Lane

Durée : 1 heure 30 minutes

17 inscriptions

28 septembre

Planification successorale en présence d'un enfant handicapé.

Par: Me Julian Hallé, notaire

Durée : 1 heure 30 minutes

12 inscriptions

28 septembre

Redécouvrir la Loi sur les Normes du Travail, introduction à la loi, « modifications récentes et décision d'intérêt»

Par: Me David Lecours

Durée : 3 heures

17 inscriptions

28 septembre

Revue jurisprudentielle en insolvabilité

Par: Monsieur Pier-Paul Belzil-Lacasse, Monsieur Michel Thibault et Me Pierre Matte

Durée : 1 heure 30 minutes

14 inscriptions

28 septembre

Lecture des états financiers

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Par: Monsieur Pier-Paul Belzil-Lacasse, Monsieur
Michel Thibault et Me Pierre Matte
Durée : 1 heure 30 minutes

17 inscriptions

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DU COMITÉ DU CONGRÈS 2019

(Me Pascal Jolicoeur)

Chères consœurs,
Chers confrères

Le congrès s'est tenu le 25 avril 2019 à la Place Agnico Eagle à Val-d'Or. Lors de l'évènement, 5 heures et demie de formation ont été offertes aux 32 participants présents.

Le congrès s'est exceptionnellement tenu sur une seule journée, compte tenu que le congrès de l'AAP était prévu au mois de septembre 2019 à Rouyn-Noranda. Ce dernier allait offrir aux membres la possibilité de faire plusieurs heures de formation.

Me Pascal Jolicoeur, bâtonnier

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DU COMITÉ DE LA RENTRÉE JUDICIAIRE 2019

(Me Derrek Giroux-Lacasse)

Chères consœurs,
Chers confrères,

Les activités de la rentrée judiciaire se sont déroulées au Palais de justice de Val-d'Or le 12 septembre 2019.

L'Honorable Juge Isabelle Breton nous a offert une formation d'une heure, intitulée « Directives, la théorie de la cause, échange avec la Cour supérieure du Québec » alors que l'Honorable Juge Lucille Chabot nous a offert une heure de formation intitulée « Mise à jour du fonctionnement du système de centralisation des urgences ».

À la suite du cocktail dînatoire, les membres ont été invités à participer à une activité de jeux d'évasion (titre : Saurez-vous vous évader?) se déroulant en même temps qu'un 5 à 7 au bistro-bar l'Entracte.

Au total, incluant le cocktail dînatoire et les activités, soixante-trois (63) personnes ont participé à la rentrée judiciaire incluant les membres de la magistrature.

Comité organisateur : Me Danièle Baril Gauthier, Mme Valérie Bordeleau, Me Sara Fournier, Me Derrek Giroux-Lacasse et Me Fanny Maheu.



DERREK GIROUX-LACASSE, AVOCAT

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DU COMITÉ COMMUNICATIONS/JOURNAL

(Me Henri Kélada)

Chères consœurs,
Chers confrères,

Comme d'habitude le journal est publié sur le site du Barreau de l'Abitibi Témiscamingue, deux fois par année soit en juin et décembre. À ses débuts en 2004, à l'occasion de mon bâtonnat, j'avais promis quatre parutions annuelles, réduites par la suite à 3 puis finalement à 2 : juin et décembre. L'historique est actuellement disponible sur le site de notre Barreau de section.

Le journal comprend les rubriques actuelles, dont l'Éditorial, le mot du (ou de la) bâtonnier(ère), les Échos du conseil de section par la secrétaire du Barreau, ainsi que pour le numéro de juin, le congrès annuel du Barreau de l'Abitibi Témiscamingue avec les textes de la formation continue et les textes des personnes qui ont prononcé des allocutions et les photos prises à cette occasion. Pour le numéro de décembre, l'événement habituel est celui de la Rentrée judiciaire avec photos et textes illustrant l'activité. Les allocutions des juges en chef de la Cour supérieure et de la Cour du Québec sont des plus intéressantes, quoique souvent répétitives!

Côté comité de rédaction du journal, beaucoup de collègues y ont fait partie à ses débuts, mais il a été réduit finalement à la seule personne du soussigné. Des invitations à la rédaction de textes ont été envoyées à plusieurs personnes qui n'y ont jamais répondu! Le journal a déjà connu cependant la participation par textes de Monsieur le juge Claude Bigué, qui traitait de ses belles expériences imagées de la participation de la magistrature dans le Nord du Québec, également le concours de notre collègue Christian Leblanc, d'Amos qui racontait ses expériences dans les airs avec son petit avion et ses photos à l'appui.

Nous avons déjà connu une année d'une nouvelle publication intitulée Quid Novi express avec nouvelles et caricatures. Éphémère!

Depuis sa publication en ligne, à la suite de la résolution du Barreau de section adoptée en date du 6 février 2017, le journal, quoique publié sur le site du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue, n'est **simplement pas lu ni consulté**, à l'exception de quelques initiés. Le Journal du Barreau du Québec a connu le même sort malheureux. Le sondage que le Barreau du Québec a mené a affirmé que le journal en ligne n'est simplement pas lu ! Son édition de février 2020 était la dernière accessible en ligne RIP! Le Quid Novi de l'Abitibi-Témiscamingue connaîtrait peut-être le même sort à moins que, pour un coût symbolique le format papier serait rescucité!

Ça bouge beaucoup dans le monde de la justice en Abitibi-Témiscamingue !

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Nouveaux bureaux, nouvelles collègues, nouveaux collègues, nouveaux juges, nouvelles activités, notamment celles de notre Jeune Barreau, mériteraient une meilleure communication et une plus grande diffusion, à condition d'être lues et consultées par tous.

HENRI KÉLADA, Ad.E.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DU COMITÉ INFORMATIQUE/SITE WEB

(Me Marc-Olivier Langlois)

Chères consœurs,
Chers confrères,

Ce comité est présidé par Me Marc-Olivier Langlois et était supporté par madame Nicole Labrèche (webmestre). L'année 2019-2020 fut une année de changements et de renouveau pour le comité informatique- web.

En effet, du début de l'année 2019 jusqu'au 31 mars 2020, le Comité informatique-web était responsable de la gestion quotidienne du site web du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Cette gestion impliquait de mettre des liens utiles pour les membres et le public en plus de mettre en ligne des informations d'intérêt public. Il était également possible de retrouver le Quid Novi, les procès-verbaux et de nombreuses autres informations sur le site web.

Le premier mandat octroyé au Comité informatique web était de revaloriser notre site web et d'évaluer la possibilité de changer de plateforme informatique. Également, avec la collaboration de Me Véronic Picard de nombreuses mises à jour ont été effectuées sur le site web.

Au courant du mois d'octobre 2019, suite à une rencontre entre Me Langlois et la webmestre madame Labrèche, il a été constaté que des connaissances en informatique étaient nécessaires pour gérer la plateforme puisqu'elle fonctionnait sur de vieux programmes informatiques. La plateforme était donc désuète. En effet, environ 3 ou 4 conseils de section du Québec utilisaient toujours la plateforme utilisée par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue dont seulement 2 étaient toujours actifs régulièrement. Ainsi, une évidence se présentait, la plateforme web devait être changée.

À l'origine, le Comité informatique-web devait effectuer des démarches afin d'obtenir des soumissions pour changer la plateforme du site Internet. Toutefois, le 3 février 2020, Me Pascal Jolicoeur recevait un courriel du Barreau du Québec indiquant que les serveurs hébergeant le site web du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue seraient définitivement fermés à partir du 31 mars 2020 pour des raisons de désuétude et de sécurité. À ce moment, la priorité numéro 1 du Comité informatique-web était de s'assurer que les données soient sauvegardées. En date d'aujourd'hui, l'ensemble des données qui se trouvaient sur le site web de l'époque est conservé auprès du Barreau du Québec.

Par la suite, il était nécessaire de déterminer si nous nous tournions vers un nouveau site web ou vers une page Facebook. Le Barreau du Québec a suggéré l'utilisation d'une page Facebook, entre autres, en raison de la facilité d'accès et

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

du nombre de visites qu'il y avait sur le site web du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Il a donc été décidé qu'une page Facebook serait créée.

Ainsi, le Comité informatique-web vous invite à aimer et suivre la page du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue sur Facebook afin d'obtenir des suivis sur les activités. Évidemment, la page Facebook est toujours en construction et aura besoin de nombreuses améliorations. Toutefois, la majorité des fonctionnalités du site web se retrouve sur la page Facebook, à l'exception des procès-verbaux et du Quid Novi puisqu'il est impossible d'ajouter des PDF au type de page utilisé.

Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2020, la page Internet du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue est redirigée vers une page Facebook. Dans ces circonstances, le poste de webmestre qu'occupait madame Labrèche depuis de nombreuses années n'est maintenant plus nécessaire.

Me Marc-Olivier Langlois

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RAPPORT DU COMITÉ SUR LA JUSTICE DANS LE NORD

(Me Cassandra Neptune)

Chères consœurs,
Chers confrères,

Pour l'année 2019 plusieurs rencontres ont eu lieu :

Réunions faites :

24 mai 2019

18 juillet 2019

10 octobre 2019

22 novembre 2019

Membres du comité :

Cassandra Neptune

Sarah Plamondon

Clara Lafrance-Egervari

Geneviève Apollon

Geneviève Lamontagne

Dans le cadre de nos réunions plusieurs sujets/problématiques ont été abordés :

Le temps de cours :

Dans certains villages, la cour siège jusqu'à 22h et cela est déjà allé jusqu'à 1h du matin. Nous sommes d'avis que cela est inacceptable et cela augmente le risque d'erreurs déontologiques autant auprès des avocats que de la magistrature.

Parajudiciaires (Courtworker) :

Le manque de parajudiciaires est toujours d'actualité. Cependant plusieurs démarches ont été faites pour être capable d'obtenir plus de parajudiciaires, et ce tant dans les termes criminels que protection de la jeunesse. Plusieurs embauches ont été faites par Makivik, la situation devrait s'améliorer d'ici quelques mois.

Signification dans le Nord :

Considérant qu'il n'y a pas de huissiers qui desservent le Nord, nous sommes obligés de demander aux policiers de signifier des procédures, et ce , quand ils ont le temps. Nous essayons de trouver une solution, soit de trouver une personne déléguée dans chaque village.

Enquête sur remise en liberté par visio dans le Nord :

Depuis octobre 2019, il y a des enquêtes sur remise en liberté qui procèdent dans le Nord, et ce, pour respecter le délai de 3 jours. Les lieux centraux sont Puvirnituk pour la Baie d'Hudson et Kuujuaq pour la Baie d'Ungava. Les avocats sont normalement par visio et le détenu est dans un quartier cellulaire dans le Nord.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Cela évite de transporter les détenus du Nord au Sud et de prendre plusieurs jours avant de faire son enquête caution.

Lors de la dernière réunion et en prévision de l'AGA, le comité a convenu de faire les recommandations suivantes au conseil de section:

- Maintenir le comité en place;
- Continuer à faire le suivi sur l'efficacité des parajudiciaires;
- Faire le suivi sur le processus des enquêtes caution dans le Nord;
- Essayer de trouver une solution pour les significations de procédures dans le Nord (tant en matière civile, familiale, protection de la jeunesse et criminelle);

Cassandra Neptune

Personne responsable du Comité « Justice dans le Nord »

RAPPORT DU COMITÉ JEUNE BARREAU

(Me Marc-Olivier Langlois)



INTRODUCTION ET HISTORIQUE DU COMITÉ

Depuis plusieurs années, un siège pour un avocat de 10 ans et moins inscrit au Tableau de l'Ordre (ci-après appelé « membre ») est réservé au sein du Conseil d'administration du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Il n'y avait cependant pas de comité ou d'association du jeune barreau à proprement parler. Suite à une demande de Me Joannie Jacob, une résolution a été adoptée le 14 décembre 2015 afin de créer ce Comité (en annexe **Résolution 20151214-12**). Depuis, le Comité est constitué de membres actifs et impliqués qui contribuent de façon notoire au développement et à l'épanouissement de celui-ci.

En 2015, les membres fondateurs du Comité ont débattu le choix de former un comité ou une association indépendante pour le Jeune Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue. Considérant que l'institution d'une association entraînait plusieurs coûts de roulement (notaire, coûts d'inscription, frais de comptes bancaires, etc.) sans qu'aucune source de financement ne soit certaine et récurrente, ceux-ci ont considéré cette forme juridique trop risquée. Ainsi, il s'est avéré plus judicieux d'entamer les premières années du Jeune Barreau d'Abitibi-Témiscamingue sous la forme d'un comité dont pratiquement tout le budget pourrait être retourné aux membres sous forme d'activités. Les premières années serviront à bâtir la visibilité du Comité ainsi qu'à solliciter et accroître la participation de nos membres.

À ce jour, les membres du Comité comptent pour près de la moitié du nombre total des membres au sein du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

La mission du Comité s'oriente notamment selon les trois éléments suivants :

1. Promouvoir et défendre les intérêts de ses membres et, de ce fait, répondre aux besoins particuliers selon la réalité propre à l'Abitibi-Témiscamingue;
2. Favoriser l'implication des membres dans leur communauté;
3. Promouvoir les relations fraternelles entre les différents membres et intervenants de la communauté juridique.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre comme celui que nous vivons présentement, encourager nos membres à poursuivre leur carrière en Abitibi-Témiscamingue en répondant à leurs besoins particuliers par le biais de formations adaptées à la réalité de notre région, en favorisant les relations fraternelles entre les différents membres, en créant un lien d'appartenance avec la communauté juridique et avec la communauté témiscabitiébienne s'avère être fondamental afin que nos membres poursuivent leur carrière dans notre belle région et que ceux-ci s'épanouissent tout au long de leur profession.

COMPOSITION

Pour l'exercice 2019-2020, le Comité était composé ainsi :

- Président : Me Marc-Olivier Langlois
- Secrétaire : Me Danièle Baril Gauthier
- Trésorier : Me François-Michel Gagnon
- Administratrice : Me Karolane Bellerose
- Administrateur : Vacant
- Présidente sortante : Me Fanny Maheu

Conformément à l'article 13 des lignes directrices du Comité, les membres sont élus lors de l'Assemblée annuelle générale du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue.

C'est avec beaucoup de fierté que les villes d'Amos, Val-d'Or, Rouyn-Noranda et La Sarre ont respectivement été représentées par au moins un membre au sein du Comité.

RAPPORT DES SOUS-COMITÉS

FORMATION

L'année 2019-2020 était une année bien remplie en formation pour les jeunes avocats témiscabitiébiens. Chaque année de nombreuses formations sont disponibles pour les membres par l'entremise du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. L'intention du Comité a toujours été d'offrir de la formation complémentaire visant particulièrement les plus jeunes membres. Toutefois, l'année 2019-2020 était davantage remplie en formation pour la région grâce au bel éventail de formations offert par le Congrès de l'Association des avocats et avocates de province (AAP) tenu à Rouyn-Noranda du 26 au 28 septembre 2019. Dans ces circonstances, il a été décidé qu'aucune formation ne serait offerte en 2019-2020 visant plutôt un retour en force pour l'année 2020-2021.

RELATIONS AVEC LES MEMBRES

Ce sous-comité était présidé par Me Fanny Maheu qui a quitté la région en cours de mandat. Les membres du sous-comité sont : Me Francis Germain, Me Andréanne Laberge et Me Cynthia Ayotte.

Grâce à l'implication de ses membres, le sous-comité a pu organiser 2 activités ayant eu lieu à Val-d'Or et Rouyn-Noranda:

4 octobre 2019 : 5 à 7 « Game Night » à la Microbrasserie Le Prospecteur à Val-d'Or;

17 janvier 2020 : 5 à 7 au Golf Lavantage à Rouyn-Noranda;

Enfin, nous tenons à souligner la participation de chacun des membres de ce sous-comité toujours très impliqués dans l'organisation et la participation des activités. Depuis la mise en place de ce sous-comité, le succès est frappant. Cette année, il y avait pratiquement autant de jeunes membres que les années précédentes et, en plus, nous avons pu constater une importante augmentation des membres du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue y participant.

De plus, le Comité s'est occupé d'organiser la rentrée judiciaire 2019 à Val-d'Or par l'entremise de Me Fanny Maheu. Me Marc-Olivier Langlois était responsable du Congrès du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue 2020 à Amos qui a été annulé. Me Alexandra Bourgeois, Me Marie-Andrée Dubois, Me Joannie Jacob, Me Nicolas Provencher-Lavergne et Me Merlin Vohgel sont tous des membres du Jeune Barreau qui participait à l'organisation du Congrès. Me Marie-Claire Lemieux était la dernière membre de l'organisation du Congrès.

L'année 2019 était une année exceptionnelle au niveau de l'organisation d'évènement en Abitibi-Témiscamingue. En effet, l'Association des avocats et avocates de province tenait son Congrès annuel à Rouyn-Noranda. L'apport des membres du Jeune Barreau a été significatif au sein du comité d'organisation du Congrès grâce à Me Alexandra Bourgeois, Me Corinne Brousseau, Me Andréanne Laberge et Me Kathy Tremblay.

Lors du Congrès, le Comité était responsable de la suite AAP. Cette suite permettait aux avocats et avocates de discuter dans un endroit décontracté. Les membres du Jeune Barreau s'étant occupé de la suite ont dû la préparer, offrir un service de boisson et nourriture et nettoyer la salle. Me Danièle Baril Gauthier, Me Karolane Bellerose, Me Daniel Brière-Desfossés, Me François-Michel Gagnon, Me Marc-Olivier Langlois, Me Noemie Marcoux-Roy et Me Sophie Racicot St-Pierre étaient les membres du Jeune Barreau responsable de la suite AAP. De nombreux autres membres du Jeune Barreau ont aidé dans le cadre de l'organisation du Congrès de l'AAP pour tout type de tâche.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Par ailleurs, le Comité souhaite informer ses membres du calendrier d'activités suivants :

Mi-juin:	5 à 7 d'été
Fin octobre :	5 à 7 d'Halloween;
Mi-janvier :	5 à 7 du temps des Fêtes;
Mi-avril :	5 à 7 des nouveaux administrateurs du JBAT;

Ainsi, chaque année, les activités se tiendront dans la même période, sauf exception. Il est à noter qu'en raison de la Covid-19, le calendrier d'activités 2019-2020 et 2020-2021 a été affecté et diminué afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement.

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Ce sous-comité est présidé par Me Karolane Bellerose et l'objectif est de mettre en place des initiatives afin de redonner et d'être présent dans la communauté, telles que des présentations d'informations sur le système juridique, la participation à des activités bénévoles ponctuelles ou à des levées de fonds.

Le 5 décembre 2019, plusieurs de nos membres ont participé à la grande guignolée des médias.

Me Alexandra Bourgeois, Me Daniel Brière-Desfossés, Me Marc-Olivier Langlois, Me François-Michel Gagnon et Me Marie-Andrée Dubois étaient présents dans le secteur d'Amos.

Me Marie-Claude Dubois, Me Alexandre Tourangeau, Me Roxane Bacon, Me Maxime Gagné, Me Francis Germain, Me Valérie Bordeleau, Me Jessy Thibodeau, Me Pascal Porlier, Me Amélie Dion, Me Sara Fournier, Me Danièle Baril Gauthier, Me Derrek Giroux-Lacasse, Me Marie-Rose Leclerc, Me Odile Adams, Me Robert-André Adam, Me Stéphan Ferron, Me Noémie Marcoux-Roy et Me David Boudreau étaient présents dans le secteur de Val-d'Or. Il est important de souligner qu'il s'agit d'une année record de participation pour le secteur de Val-d'Or.

Pour le secteur de Rouyn-Noranda, nous avons réservé une plage horaire à l'avance puisqu'il n'avait pas été possible de participer à l'activité en décembre 2018. Malheureusement, la responsable a omis de nous considérer dans l'horaire et il n'y avait donc plus de disponibilités pour la participation de nos 8 membres intéressés. Le Comité a donc pris la décision de faire un don de 50,00 \$ à la grande guignolée des médias pour la ville de Rouyn-Noranda et La Sarre.

Nous désirons pouvoir encourager davantage d'organismes ou de programmes en région, ainsi qu'augmenter notre participation à des activités de financement. Nous invitons les membres à nous faire part de leurs suggestions et/ou

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

recommandation en ce sens. L'une des causes dans laquelle le Comité aimerait s'impliquer davantage est *Le Relais pour la vie* de la Société canadienne du cancer et nous invitons donc tout membre intéressé à contacter le Comité.

COMMUNICATION

Ce sous-comité est présidé par Me Marc-Olivier Langlois. Le Comité ne réalise pas d'activités particulières par le biais de ce sous-comité, mais s'assure d'informer ses membres sur ce qui se passe au sein du Comité, en s'occupant de la page Facebook et en s'occupant de l'adresse électronique du Comité.

Cette année, le Comité avait comme nouveau projet de mettre sur pied une plateforme web pour le Comité. Malheureusement, nous avons fait face à des embûches de programmation, tout comme le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue, ce qui a fait reculer le projet. Ainsi, la page Facebook demeurera l'outil de communication principalement utilisé par le Jeune Barreau.

FINANCEMENT

Ce sous-comité est présidé par Me François-Michel Gagnon. Le Comité dispose toujours d'un budget annuel de fonctionnement de 1 500 \$ suivant la résolution 20160113-08 du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue.

Considérant que le Comité a été fondé à des fins non lucratives et vu les fonds détenus par le Comité (voir « Rapport du trésorier » du présent rapport pour plus de détails), il n'a pas été jugé pertinent de tenir d'activité particulière de financement cette année.

Lors de ses activités de financement, le Comité s'assure de respecter les politiques budgétaires du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue où il est possible de solliciter des commandites uniquement de fournisseurs de services juridiques.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Pour l'année 2019, la subvention du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue a été de **1 500,00 \$**.

SOLDE 2018

Le solde de 2018 était de **3570,67 \$** au **1^{er} janvier 2019**.

SOMMAIRE DE L'ANNÉE

Pour l'année 2019, incluant la subvention, le solde 2018, tous les 5 à 7, le Jeune Barreau a eu un revenu total de 5 070.67 \$ et des dépenses de 292.15 \$.

Pour une balance de : **4 778.52 \$** au **1^{er} janvier 2020**.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Le Comité a organisé une suite lors du Congrès annuel de l'AAP en septembre dernier à Rouyn-Noranda, mais les dépenses ont été remboursées par l'AAP.

Le Comité fait une commande de T-shirt à l'effigie du Jeune Barreau, sur commande spéciale, et qui sera payé par les membres directement.

Il est à noter que les activités, revenus ou dépenses de 2020 n'ont pas été comptabilisés. Toutefois, il est important pour le Comité de remercier l'Association des avocats et avocates de province, et sa présidente Me Alexandra Bourgeois, et le comité organisateur du congrès de l'Association des avocats et avocates de province, et plus particulièrement, Me Sandra Éthier, co-présidente du comité organisateur, qui a effectué toutes les démarches afin que le Jeune Barreau obtienne un montant de 1 000\$ pour son implication dans la suite de l'AAP.

COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Le Comité assiste assidûment aux assermentations des nouveaux avocats en région lorsqu'informé de l'évènement. Nous jugeons important de souligner et de présenter aux autres membres l'arrivée de nouveaux talents en région. Au surplus, la présence routinière du Comité aux assermentations nous permet d'établir un premier contact personnel avec les nouveaux avocats en leur souhaitant la bienvenue au sein de notre belle profession au nom de tous nos membres et en contribuant ainsi à créer un sentiment d'appartenance à notre communauté.

À titre de représentant de l'Abitibi-Témiscamingue au sein de l'Association des Jeunes Barreaux de Région (ci-après appelée « AJBR »), Me Marc-Olivier Langlois a participé aux rencontres téléphoniques de l'AJBR. L'année 2019-2020 a été particulièrement mouvementée pour l'AJBR qui prend de plus en plus sa place dans le monde juridique. La situation concernant les tarifs d'aide juridique, la santé mentale des avocats et l'évolution informatique du monde juridique sont quelques-uns des sujets où l'AJBR s'est investie cette année.

Il est important pour l'Abitibi-Témiscamingue de communiquer ses réalités et ses intérêts particuliers à l'AJBR, puisque cet organisme représente les jeunes avocats à plusieurs tables. En effet, l'AJBR dispose d'un siège votant au sein des sections du Barreau du Québec et d'un siège au Comité exécutif de l'Association du Barreau canadien - division Québec. L'AJBR participe également à la Table de concertation des jeunes avocates et avocats du Québec et à la Table de concertation en matière de petites créances, en plus d'être invitée à participer au Conseil élargi de l'Association des avocats et avocates de province. C'est donc un forum à ne pas négliger.

PLANIFICATION 2019-2020

Il appartient évidemment au nouveau Comité d'établir sa liste de priorités. Cependant, considérant la pénurie de main-d'œuvre que nous vivons en région et en constatant la diminution de participants qui désirent s'impliquer au sein des

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

sous-comités, nous pensons qu'il est prioritaire que le Comité se concentre sur cette problématique, puisque ces sous-comités s'avèrent être les fondations du Comité lui-même.

À titre de suggestions, voici ce que nous considérons comme étant la suite logique des choses :

- accroître le recrutement de membres dans les sous-comités afin d'être en mesure d'organiser davantage d'évènements;
- identifier et exploiter de nouveaux outils de communication afin d'accroître le partage d'informations et l'accessibilité du Comité par les membres;
- continuer à proposer différents articles promotionnels à l'effigie du Jeune Barreau;
- augmenter l'implication des membres dans des activités annuelles avec la communauté;
- s'assurer de la représentation des membres de la région lors d'évènements importants, tels le congrès de l'AJBR ou lors des Tables de concertation, en assurant une place pour un représentant du Jeune Barreau;
- entreprendre une collaboration plus accrue avec le Quid Novi afin de publier des articles qui ciblent plus spécifiquement les jeunes avocats.
- Retour des formations offertes par le Jeune Barreau.

L'intérêt et la participation grandissants des membres à nos activités et à nos formations nous ont permis de constater que notre Comité détenait des fondements de plus en plus solides. Nous remercions du fond du cœur les membres qui s'impliquent, de près ou de loin, pour bâtir un Jeune Barreau solide, actif et dynamique. Il faut garder en tête qu'une implication de tous est nécessaire afin de maintenir toutes les implications du Jeune Barreau. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin que les prochaines années soient aussi prospères que les dernières.

Marc-Olivier Langlois

Danièle Baril Gauthier

François-Michel Gagnon

Karolane Bellerose

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

ÉTAT DES REVENUS / DÉPENSES RÉSUMÉ / GÉNÉRAL

DATE	DESCRIPTION/NOM		REVENUS	DÉPENSES	
2019-01-01	solde 2018		3 570,67 \$		
2019-04-01	subvention Barreau A-T (annuelle)		1 500,00 \$		
2020-05-04	Contribution AAP		1 000,00 \$		
2019-06-04	1ere assemblée du comité (compte de dépense)			150,00 \$	
2019-10-18	5@7 prospecteur (1 consommation par personne présente)			142,15 \$	
2020-01-17	5@7 Golf Lavantage (Location de la salle et équipement)			534,63 \$	
			6 070,67 \$	826,78 \$	
				TOTAL:	5 243,89 \$

Total au 1er janvier 2020 : 4 778.52 \$

Commentaires:

Le JBAT a passé une commande de T-Shirt pour les membres, qui seront payés en totalité par les membres, donc non comptabilité ici.

Le JBAT a organisé une suite de festivité lors du congrès de l'APP à Rouyn-Noranda, qui a été remboursé par l'AAP, donc non comptabilisé.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

COMITÉ MÉRITE DU BARREAU

(Me Pascal Jolicoeur)

En 2019-2020, aucune candidature n'a été soumise au Mérite du Barreau, ce qui fait que le comité n'a tenu aucune réunion de suivi.

Me Pascal Jolicoeur, bâtonnier

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

RÉUNIONS DU CONSEIL DE SECTION 2018-2019

(Me Véronic Picard)

Les membres du conseil de section d'Abitibi-Témiscamingue ont tenu dix (10) rencontres cette année.

Dates	Lieu
25 avril 2019	Val-d'Or
5 juin 2019	Val-d'Or
11 juillet 2019	Conférence téléphonique
21 août 2019	Val-d'Or
16 octobre 2019	Val-d'Or
27 novembre 2019	Conférence téléphonique
12 décembre 2019	Amos
5 février 2020	Val-d'Or
18 mars 2020	Conférence téléphonique
22 avril 2020	Conférence téléphonique

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

CONSEIL DE SECTION 2019-2020

Me Pascal Jolicoeur
Bâtonnier



Me Sandra Éthier
Première conseillère



Me Claude Cossette
Trésorière



Me Véronic Picard
Secrétaire



Me Cathy Coulombe
Conseillère



Me Joannie Jacob
Conseillère



RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Me Cassandra Neptune
Conseillère



Me Marc-Olivier Langlois
Conseiller Jeune Barreau



Me Nicolas Provencher-
Lavergne
Conseiller

